

## **04/05/2018 : Un instrument européen financier spécifique pour soutenir les PTOM dès 2021 – Maurice Ponga (LR, PPE, Fr)**

C'est avec une très grande satisfaction que le député européen Maurice Ponga a accueilli la proposition de la Commission européenne en date du 2 mai visant à créer un instrument financier propre aux Pays et territoires d'outre-mer (PTOM) pour le prochain cadre financier pluriannuel européen qui couvrira la période 2021-2027.

Cette proposition de nouvel instrument répond aux demandes de Maurice Ponga, soutenues également par le Parlement européen, pour que les PTOM disposent d'un instrument financier distinct de celui des pays ACP permettant ainsi de répondre à leurs besoins spécifiques.

Doté d'un budget prévisionnel de 500 millions d'euros, « ce nouvel instrument devra être flexible et adapté aux caractéristiques des PTOM afin de permettre une utilisation optimale des fonds pour faire des PTOM des postes avancés de l'Union européenne dans leur région respective et contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) » a souligné le Député du Pacifique.

Maurice Ponga a également rappelé la nécessité que le budget alloué aux PTOM soit à la hauteur des défis à relever afin de permettre un partenariat véritablement ambitieux.

Enfin, le Député s'est félicité de l'augmentation budgétaire prévue pour les programmes de Recherche ou encore le Programme ERASMUS + qui sont accessibles aux PTOM et dont il conviendra, dans le cadre de la rédaction des dispositions législatives à venir, d'assurer un accès renforcé et effectif à ces derniers.